

LA BIBLIOTHEQUE DU COLLEGE DES MEDECINS ET CHIRURGIENS DE LA PROVINCE DE QUEBEC

---

Nous venons de recevoir le premier catalogue de la bibliothèque fondée l'année dernière par les soins du régistrateur.

Voici en quels termes il annonce à la profession médicale l'heureuse nouvelle.

BIBLIOTHEQUE MEDICALE PROVINCIALE

---

*Non, nisi optimus quisque legendus est.*

QUINTILIEN.

Est-il besoin de rappeler ce mot du Maître : *chacun doit lire les meilleurs auteurs* ; non, puisque les médecins redisent depuis vingt ans : *quand aurons-nous une bibliothèque médicale provinciale ?*

La fondation actuelle répond donc à un *désideratum* vivement senti et dès longtemps exprimé.

On admet qu'en raison des progrès incessants de la science médicale, il est difficile, sinon impossible à chaque médecin de se procurer les œuvres nouvelles, au fur et à mesure de leur publication. Cependant qu'il incombe à chacun de nous de suivre l'éclosion des découvertes afin d'en faire bénéficier nos clients.

Eh bien ! ce que ni vous ni moi ne pouvons, la Corporation du Collège des Médecins et Chirurgiens le peut et le doit.

*Elle le peut* : Ses revenus le lui permettent.

*Elle le doit* : Parce que l'intérêt de la profession l'exige et que cet intérêt est précisément la raison de son existence.

Le BUREAU MÉDICAL a donc eu raison de décréter la fondation d'une bibliothèque et de la mettre à la disposition de tous les médecins de cette province.

Cette œuvre, qui est vôtre, j'ai l'honneur de vous la présenter.

Oh ! elle n'est pas complète, mais, humble noyau, elle se développera en une grande sphère d'activité et de sain apport.

Le Bureau Médical a eu le bonheur de trouver en M. Brouardel, doyen de la Faculté de Paris, un ami sincère, un patron dévoué.